



Le Divorce belge

JEAN-LUC OUTERS

Ouvrant une caisse qui traînait à la cave depuis des décennies, j’y trouve des archives de mon père Lucien Outers, discours, photos officielles, correspondance et cette lettre dont l’enveloppe cartonnée indique qu’elle émane de la Présidence de la République française. Expédiée à l’adresse de la maison familiale où je vivais encore, elle date du 14 décembre 1968 et est signée à l’encre bleue : Charles de Gaulle. *Monsieur, Je vous remercie de votre lettre du 29 novembre et de l’ouvrage qui y était joint. C’est avec un vif intérêt que j’ai lu « Le Divorce belge ». Je vous félicite d’avoir traité ce sujet difficile d’une façon brillante et si convaincante. Veuillez, agréer, Monsieur, l’assurance de mes sentiments les meilleurs.*

Styliste de choc, mon père aurait pu être écrivain s’il ne s’était égaré dans l’activisme politique, deux activités incompatibles, la première requérant silence et solitude, la seconde, bains de foule, petites phrases et langue de bois. *Le Divorce belge*, il l’avait écrit à Omis, un village au sud de Split, dans un pays promis à l’éclatement – comme la Belgique, pensait-il –, qui s’appelait encore la Yougoslavie. Je me rappelle cette maison au bord de la mer sur la côte dalmate où nous passions des vacances familiales avec ma mère, mes frères et sœurs. Faute de place dans la DS pour véhiculer notre famille nombreuse et ses bagages ainsi qu’un encombrant canot pneumatique, j’avais fait le voyage en autostop avec un ami, interminable périple à travers l’Allemagne, l’Autriche puis la Slovénie qui n’était pas encore un État pas plus que la Croatie. Arrivés à Split, épuisés et déboussolés par la découverte d’un autre monde, nous avons poursuivi en bus jusqu’à notre destination.

J'avais 18 ans, mon père 43. Reclus dans une chambre, il passait ses journées à écrire pendant que nous vaquions à nos occupations balnéaires entrecoupées par quelques courses à faire en dinghy dans des magasins qui ne permettaient guère de diversifier nos menus. Plongé dans son manuscrit, mon père se souciait peu des aléas de la vie quotidienne comme de l'étrange pays où nous avons posé nos bagages, sinon de son régime fédéral, « un modèle pour la Belgique », qui pourtant ne l'empêcherait pas de voler en éclats deux décennies plus tard. Le soir, il nous faisait la lecture d'extraits choisis où il était question de démographie wallonne, de nationalisme flamand ou de politiciens belges hauts en couleur. À cet instant, le silence était de mise jusqu'à la fin du rituel. *Que le lecteur me pardonne de lui livrer un livre que j'aurai écrit presque sans lever la plume et que, suivant l'habitude que j'ai prise dans mes écrits, je lui présente sans ménagement.* Ainsi se clôt l'ouvrage.

Sitôt achevé, le manuscrit fut adressé aux éditions de Minit. Quelques jours plus tard, leur directeur, Jérôme Lindon, téléphona à la maison : il était prêt à publier le livre moyennant de sérieux remaniements. Mon père se remit à la tâche, entretenant avec l'éditeur une relation assidue dont rêverait tout écrivain. Quand il téléphonait, mon père réclamait un silence total, nous faisant comprendre qu'il s'agissait de l'Éditeur, à tel point que mes frères et sœurs et moi, étions persuadés que d'éditeur, il n'y en avait qu'un, comme Dieu en quelque sorte. Quand le livre parut enfin dans la collection « Documents » où étaient également publiés Nelson Mandela, Elie Wiesel ou Jacques Vergès, il fit l'effet d'un brulot sur lequel se déchaîna l'ensemble de la presse belge. Sur la quatrième de couverture, on pouvait lire : *L'auteur commence par brosser un tableau des origines de la Belgique bien peu conforme à l'image d'Épinal traditionnelle. Puis, sans hostilité mais sans complaisance, il met en lumière le problème explosif des rapports entre Flamands et Wallons, dans le royaume belge aujourd'hui et dans l'Europe de demain.*

Le livre sembla donc plaire au Général de Gaulle, lui qui du balcon de l'hôtel de ville de Montréal s'était exclamé, l'année précédente, « Vive le Québec libre ! ». Mon père rêvait secrètement qu'un jour il ferait de même à Liège ou à Namur, appelant les Wallons à prendre leur destin en main. Hélas pour lui, les jours du Général à la tête de l'État français étaient désormais comptés. Il démissionnera l'année suivante. Un demi-siècle plus tard, alors que la Yougoslavie, berceau du *Divorce belge*, a été rayée de la carte, la Belgique, terre de l'immobilisme, est toujours là, bon pied, bon œil.

Copyright © 2023 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cet impromptu :

Jean-Luc Outers, *Le Divorce belge* [en ligne], Impromptu #26 (15 janvier 2023), Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2023. Disponible sur : <www.arlfb.be>